

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018.**

Etaient Présents : Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Fabienne PESENTI Yves ENGRAND, Gérard HALIN, Eric LAFONT, Christine BUCHON, Laurent MONDEME (arrivé à 18h45)

Absent Excusé : Jean-Paul PETIT (donne procuration à Gérard HALIN).

Secrétaire de séance : Stéphanie CROXO.

Ordre du jour :

- 1-Délibération devis SMEG.
- 2-Délibération adhésion ou pas PNR.
- 3-Travaux foyer.
- 4-OLD choix entreprise débroussaillage chemins communaux.
- 5-Validation RPQS assainissement.
- 6-RGPD choix du CDG 30.
- 7-Délibération acquisition parcelle A-445 ou travaux pour régulariser conduites EAU et ASS en domaine privatif.
- 8-Point sur travaux de réfection voirie.
- 9-Divers.

- Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.

Ouverture de la séance à 18h30.

Signatures des délibérations du dernier Conseil Municipal.

1 SMEG :

Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public) :

Première tranche de travaux rue après le château : 14 200€ à la charge de la commune.

10 voix pour.

Deuxième tranche rue du bourrelier et place de l'Eglise : 34 700€ à la charge de la commune.

10 voix pour.

2- PNR :

Adhésion au Parc Régional des Garrigues :

10 voix contre.

3-Foyer :

Appel d'offres en cours.

Ouverture des plis le Mardi 11 Décembre.

Début des travaux fin janvier 2019.

4-OLD :

La Commune doit assurer le débroussaillage de toute la voirie Communale sur une largeur de 10 mètres de chaque côté.

2 entreprises ont été retenues : l'entreprise Diaz et AEMS.

Début des travaux : courant Mars 2019.

Mme Fabienne Pesenti sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Résultat : 10 voix pour.

5-RPQS :

Validation du RPQS assainissement :

11 voix pour.

6-RGPD :

Convention à prendre pour la protection des données personnelles avec le Centre de Gestion du Gard.

11 voix pour donner pouvoir au Maire pour signer cette convention.

7-Parcelle A-445 :

Terrain actuellement en vente, mais traversé par les conduites d'eau et d'assainissement reliant la Place de la Mairie, à l'époque aucune convention n'a été signée. Si la commune devait déplacer ces conduites, cela coûterait environ 33 000€.

Proposition d'acheter cette parcelle de 900 m² qui se situe en plein centre du village pour 52 000€.

3 abstentions.

2 voix contre.

6 voix pour.

8-Réfection voirie :

Les travaux sont en cours de réalisation.

9-Divers :

-Compte rendu du conseil d'école : il faut libérer une pièce du vide sanitaire pour le confinement en cas d'alerte attentat, et y mettre de l'éclairage. Choisir un référent au sein du Conseil Municipal pour assurer l'accueil des enfants en cas de grève ou absence de l'institutrice et ainsi assurer la garde des enfants.

Eric LAFONT se propose en tant que titulaire et Cyril OZIL en suppléant.

10 voix pour.

-Projet terrain multisports : toujours à la recherche du lieu.

Levée de séance à 20h40